



Informations municipales

Retour sur les vœux du maire - 12 Janvier 2020

Charles-Henri BERNARD a présenté ses vœux aux bullylois le dimanche 12 janvier dernier. Avant cela les p'tits citoyens avaient été présentés et mis à l'honneur par Karine MATHIEU, conseillère déléguée à l'Enfance. M. le Maire a ensuite fini son allocution en demandant aux nouveau-nés accompagnés de leurs parents et aux nouveaux arrivants sur notre commune de monter sur scène pour se présenter.

L'équipe municipale a ensuite pu rencontrer les bullylois qui s'étaient déplacés et partager avec eux un moment convivial autour du verre de l'amitié. Plus de 200 personnes étaient présentes ce jour-là ; nous les en remercions.

« Dépose-sapin » : bilan 2020

La mise en place du « dépose-sapin » a permis la récupération de 68 sapins (autant qu'en 2019 !). Ceux-ci rejoignent ensuite un espace communal de décomposition permettant leur recyclage naturel.

Rappel des modalités d'inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Pour les prochaines élections municipales, la date limite de dernière inscription est fixée au 7 février. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement (cas particulier), acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

L'inscription peut être réalisée soit directement à l'accueil de la mairie, soit par la démarche en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Médaille de la famille - Promotion 2020

Cette distinction permet de mettre à l'honneur les parents élevant ou ayant élevé 4 enfants et plus de nationalité française dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Si vous êtes concernés, vous pouvez constituer un dossier de candidature à restituer avant le 16 mars. Disponible en mairie ou sur notre site : <http://www.bully.fr/fr/actualite/202832/>. Contact : Jacqueline DUCLOS, 1^{ère} adjointe (06 72 27 73 18).

Important information déchèteries Particuliers/Professionnels

Nouveauté pour 2020 ! Afin de s'assurer que seuls les particuliers utilisent les déchèteries publiques, le règlement est modifié pour octroyer un nombre de passage cohérent pour un ménage (moyenne constatée de 8 passages annuels). Sur une année, chaque foyer a donc le droit d'accéder à l'une ou l'autre des 2 déchèteries publiques : 24 fois avec un véhicule (+ remorque) d'une capacité de stockage de moins de 3m³, ou 6 fois avec un véhicule (+ remorque) d'une capacité de 4 à 12 m³. Les véhicules de plus de 12 m³ sont interdits en déchèteries publiques (camions plateaux par exemple).

Les quotas de passages ont pour objectif de limiter les apports de déchets issus d'activité économique et d'inciter à rationaliser les passages en déchèteries pour réduire les gaz à effet de serre. Enfin, gardez dans un endroit sûr votre carte de déchèterie ! Les nombreuses pertes, chaque année, entraînent désormais une facturation de 5 € pour toute carte perdue.

Plus d'informations sur www.paysdelarbresle.fr, au 04 74 01 68 90 ou sur notre site : <http://www.bully.fr/fr/actualite/205323>

Vacances d'hiver au centre de loisirs Bully / St Germain Nuelles

Ouvert du lundi 24 février au vendredi 6 mars inclus, pour enfants et ados de 3 à 16 ans, dans les locaux de l'école publique.

Horaires : 7 h 30 à 18 h 30, en journée ou ½-journée, avec ou sans repas. Programme d'activités disponible sur <http://www.mjc-larbresle.fr>. Inscriptions sur rendez-vous ou par mail auprès de la direction (06 46 31 06 61 / manon.wozniak@mjc-larbresle.fr).

Gestes civiques

Déjections canines : nous constatons une recrudescence de déjections canines dans le centre-bourg. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que les déjections sur la voie publique doivent être ramassées par leurs soins. Tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention.

Nous rappelons également que les déchets ne doivent pas être déposés sur la voie publique mais placés dans les poubelles prévues à cet effet. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Coupage d'électricité le 20 février

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité aux 470, 510 chemin de la Deverrière, 10 route des Places du Lac, et aux Places du Lac.

Inscriptions à l'école primaire publique des Pierres Dorées 2020-2021

L'école accueille au sein de ses 6 classes des élèves de la maternelle jusqu'au CM2. Les inscriptions pour l'année scolaire 2020 / 2021 sont possibles :

- le jeudi de 8 h à 17 h, sur rendez-vous, en contactant préalablement l'école au 04 74 01 49 00 ou par mail (ce.0691428c@ac-lyon.fr),
- les autres jours de la semaine, avant ou après la classe, en contactant préalablement l'école.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine à l'école publiques sont ouvertes ! Nous accueillons les enfants de la Petite Section au CM2.

Inscriptions à l'école Saint Vincent 2020-2021

Les inscriptions pour la rentrée prochaine à l'école Saint Vincent sont ouvertes ! Nous accueillons les enfants de la Toute Petite Section au CM2. Pour toute information, vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 74 01 14 98 ou par mail ecolesaintvincent.bully@laposte.net. Nous pouvons aussi vous proposer un rendez-vous pour visiter l'école.

Aînés connectés – Des ateliers de perfectionnement pour mieux utiliser internet au quotidien

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) a lancé en 2018 des ateliers d'initiation au numérique pour les habitants du territoire âgés de plus de 60 ans. Après le succès de ces sessions, qui ont permis de former près de 200 personnes, la collectivité fait évoluer la proposition afin de répondre à de nouvelles demandes. Les seniors vont maintenant pouvoir choisir parmi différents ateliers thématiques, destinés à les aider dans leur utilisation quotidienne d'internet. Comment naviguer et faire des recherches ? Comment utiliser une boîte mail ? Comment créer un compte ou un profil ?... Autant de questions qui pourront être traitées de façon pratique lors de ces séances en petit groupe, pendant lesquelles les participants travailleront sur leur propre matériel informatique, qu'ils utilisent chaque jour à la maison (tablette / ordinateur portable).

Premiers ateliers programmés :

- « Navigation et recherches internet » : le jeudi 13 février matin à Courzieu
 - « Utilisation d'une boîte mail » : le jeudi 12 mars matin à Sain Bel
- Une conférence sera également proposée sur le thème « Comment surfer sur internet en toute sécurité ? », le jeudi 20 février matin à L'Arbresle.

Ateliers et conférence gratuits. Contact mairie auprès de Jacqueline DUCLOS (1^{ère} adjointe) au 06 72 27 73 18.

Inscription obligatoire et programme complet auprès de la CCPA : 04 74 01 68 90 - www.paysdelarbresle.fr

L'écho des assoc'

Prochains offices religieux à l'église de Bully

- dimanche 9 février à 9 h : messe.
- samedi 22 février à 9 h : messe.
- dimanche 8 mars à 9 h : messe.

Club Bon accueil

- jeudi 9 janvier : les adhérents se sont retrouvés très nombreux à la salle du Repiel pour partager la brioche des rois, dans une excellente ambiance.
 - jeudi 20 février : repas grenouilles au restaurant, réservé aux adhérents du club. Date limite des inscriptions le jeudi 6 février.
 - sortie cinéma, à Sain Bel, accès personnes handicapées, et à mobilité réduite, séance « spéciale Seniors » le jeudi après-midi, ouvert à tous. Prochaine séance jeudi 13 février : film « Le meilleur reste à venir ». Inscription jusqu'au 6 février, départ de Bully à 13 h 30.
- Pour plus d'information Fernand BARONNIER : 04 74 01 21 78.

Infos Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles vous propose pour la 4^{ème} année une grande collecte de papiers. Tous les bullylois peuvent nous aider en stockant dès à présent papiers, catalogues, magazines, journaux, livres, etc... Attention : pas de cartons ni de couvertures plastiques, de pièces métalliques type anneaux de classeurs, etc... Les permanences se tiennent le 1^{er} samedi de chaque mois, devant l'école publique de 10 h 30 à 11 h 30 (ce mois-ci : 1^{er} février). Merci d'avance pour votre participation à ce projet qui allie recyclage de déchets et financement de matériel et activités pour les élèves de l'école publique.

Pour toute question contactez Claire FAURIA au 06 07 28 21 79.

Classes en z'héros

Prochaine réunion générale le vendredi 7 février à 20 h 30 au centre culturel de Bully. Les personnes nés(es) en 1950 et désirant participer à la fête des classes du 2 mai sont fortement invitées à participer à cette réunion car cette décade doit "se réveiller" si elle veut être mise à l'honneur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Contact : classesenzero-bully@orange.fr ou Gérard (06 08 63 43 73).

Réunion des classes en « 1 » le vendredi 13 mars à 20 h

La réunion se déroulera au centre culturel, et toutes les personnes dont l'année de naissance se termine en 1 sont invitées. Thèmes : organisation de la journée des classes en « 0 » le samedi 2 mai, et événements 2020.

Car-wash des 20 ans

Il se déroulera les dimanches 15 mars et 5 avril de 9 h 30 à 17 h 30. Contact : Florian DETURCK, président des 20 ans (florian.deturck@outlook.fr).

Théâtre du FC Bully - Comédie, pour passer un agréable moment !

« Une soirée entre amoureux !!! Enfin presque... » d'Alexis BONDIS avec « les Dés Gens Thé ». Organisée par le Football Club de Bully le samedi 8 février à 20 h 30 et le dimanche 9 février à 15 h à la salle du Repiel. Entrée : 8 €. Réservation conseillée au 06 73 69 74 18 ou vente sur place.

Infos Boulangeries

- La mairie remercie Mme et M. COQUARD, ex-proprétaires de la boulangerie du « Fournil des pierres dorées », pour leur participation à la vie du village et au « maintien du tissu commercial » au sein de celui-ci. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.
- Nous souhaitons également pleine réussite aux nouveaux gérants de cette boulangerie qui a réouvert depuis le 20 janvier dernier. Laëtitia ORSOLANI et Quentin GASTALDI vous accueillent maintenant :
 - au « Fournil des pierres dorées » (le long de la RN7) : du lundi au samedi de 6 h à 19 h 30.
 - aux « Gourmandises du château » (au centre-village) : du mardi au samedi, de 7 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h, et le dimanche de 7 h à 12 h.

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

"Pour la p'tite histoire..." Quelle est la différence entre les mandarines et les clémentines ?

Clémentines (citrus clémentina) et mandarines (citrus reticulata) se ressemblent. Pourtant, ces 2 fruits ne sont pas de la même espèce...mais ils sont de la même famille ! En effet, la clémentine est un hybride de la mandarine. Elle doit son nom au frère Clément qui l'aurait créé en croisant un mandarinier avec un brigadier (oranger amer). La clémentine a souvent la préférence sur les marchés : arrivant à maturité 1 mois avant sa cousine, elle est la première sur les étalages. Elle s'épluche mieux et possède moins de pépins. Elle est toutefois moins sucrée et plus acide que la mandarine.

Le mois prochain : Quelle est l'origine du mot « bissexile » ? Réponse en mars !

"Zoom sur ..." le gruyère tout un fromage, toute une histoire

Comté, Beaufort, Emmental...Mais où est passé le gruyère, ce fameux fromage dont les trous amusaient tant les enfants ?

Acte 1 : Le gruyère est originaire d'une région suisse qui porte le même nom. Sa première mention remonte au XVII^{ème} siècle. Au XVIII^{ème} siècle, des producteurs s'établissent en France (Franche-Comté, Jura, Savoie), exportant avec eux leur savoir-faire. Au XIX^{ème} siècle, il continue de se répandre (Côte d'Or, Haute-Marne, ...). Au début du XX^{ème} siècle, un nouveau fromage, lui aussi originaire de Suisse apparaît : l'Emmental. Celui-ci se distingue par le volume de sa meule et la taille de ses trous.

Acte 2 : A la sortie de la seconde guerre mondiale, le marché est envahi par des gruyères de qualité très inégale. Pour se distinguer, la Franche-Comté sort "le gruyère de Comté" et la Savoie "le gruyère de Beaufort" qui deviendront le Comté (1952) et le Beaufort (1968). Délaissée, la dénomination gruyère devient alors un terme générique, désignant un vague ensemble de fromages à pâte pressée cuite.

Acte 3 : A la fin des années 1990, le Beaufort et le Comté réduisent leurs zones de production. Les producteurs mis de côté par cette restriction s'allient et redéfinissent la zone de production du gruyère. Le "Gruyère de France" est né, obtenant la labellisation en 2013 (il représente aujourd'hui 200 producteurs et 40 000 meules produites chaque année). Il accompagne le "Gruyère suisse".

3 conclusions en épilogue :

- Le Comté et le Beaufort ont été des gruyères mais ne le sont plus !
- Avant le gruyère était de production Franco-Suisse, aujourd'hui il est ou de France ou Suisse.
- Aujourd'hui, l'Emmental possède plus de trous que le gruyère suisse...

L'agenda

vendredi 7 février à 20 h 30	Réunion des classes en « 0 » au centre culturel	samedi 22 février à 18 h	Messe
samedi 8 février à 20 h 30	Théâtre du FC Bully	dimanche 8 mars à 9 h	Messe
dimanche 9 février à 9 h	Messe	vendredi 13 mars à 20 h	Réunion des classes en « 1 » au centre culturel
dimanche 9 février à 15 h	Théâtre du FC Bully	dimanche 15 mars de 9 h 30 à 17 h 30	Car-wash des 20 ans
jeudi 13 février	Sortie cinéma à Sain Bel du Club Bon accueil	dimanche 7 avril de 9 h 30 à 17 h 30	Car-wash des 20 ans
jeudi 20 février	Repas grenouilles du Club Bon accueil		

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens : [Merci de nous envoyer vos infos par mail \(communication@bully.fr\) avant le 20 de chaque mois pour parution le mois suivant.](mailto:communication@bully.fr)

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h - Police municipale : 06 84 63 60 98 - police@bully.fr